

Compte-rendu du Comité Syndical S.I.S.T.O. du Mercredi 28 janvier 2009 à 20 H 30

Etaients présents :

M. BOULMANT NOMBALLAIS Christian – Aviré
Mme CHAUVEAU Marie Lise, M. BOULTOUREAU Hubert – Bourg d'Iré
M. PASSELANDE Germain – La Chapelle sur Oudon
Mmes FERRY Hélène, VERGEREAU Danielle – Châtellais
MM. CHAUVEAU Olivier, GEORGET André – la Ferrière de Flée
Mmes BOULAY Mireille, MORICEAU Brigitte – l'Hôtellerie de Flée
MM. COUTINEAU Michel, PELLUAU Dominique – Louvaines
MM. RONCIN Joël, GUINCHARD Serge – Montguillon
MM. LEPRETRE Gérard, BROSSIER Daniel – Noyant la Gravoyère
M. SEREX François – Nyoiseau
M. BELLIER André – St Martin du Bois
M. BECHU Patrick – St Sauveur de Flée
M. COTTIER Guy, Mme PASQUIER Marie Noëlle – Ste Gemmes d'Andigné
M. GRIMAUD Gilles – Segré
M. FUZELIEZ Didier – Andigné
MM. GAUTIER Jacques, BUOB Patrick – Brain sur Longuenée
M. PLACET Denis, Mme DELANEAU Eugénie – Chambellay
M. LAURENCEAU Jean Marie, Mme COTTIER Jacqueline – Champteussé sur Baconne
M. MAHE Yvon – Chenillé Changé
M. GAUDIN Joseph – Gené
MM. ONILLON Jean Marc, GILARD Laurent – Grez Neuville
MM. JUTEAU Jean Jacques, CAUBEL Gilles – La Jaille Yvon
MM. GLEMOT Etienne, CHALET Daniel, BOURGEGAIS Michel, RENOUE Emmanuel – Le Lion d'Angers
M. REMOUE Michel – Montreuil sur Maine
M. AIGLE Laurent – Pruillé
MM. BROUQUIER Jean Paul, CARRE Jean François – Sceaux D'Anjou
M. BOUMIER Jean Louis, Mme PETITEAU Marie Luce – Vern d'Anjou
M. CHEVILLARD Jean Alain – Angrie
M. RAYMOND Alain - Freigné
M. GAUTIER Joseph – Loiré

Etaients excusés :

Mme JAMES Marie-Agnès - Aviré
M. GRANIER Jean Claude – La Chapelle sur Oudon
MM. SEJOURNE Serge, DERSOIR Gaëtan – Marans
M. TROUILLEAU Jacky – Noyant la Gravoyère
Mme MICHEL Sophie, ROUSSEAU Hubert - Nyoiseau
M. VILLEPONTOUX Jean François – St Martin du Bois
M. MARTIN Olivier – St Sauveur de Flée
Mme MICHEL Muriel – Ste Gemmes d'Andigné
M. LANDRON Alain, Mme LAMARCHE Sonia – Segré
M. HUAULME Yannick - Andigné
M. BOUIN René – Chenillé Changé
M. AUGEREAU Tony - Gené

M. FOUCHER Jérôme – Grez Neuville
Mme BELLIER-POTTIER Marie Françoise – Montreuil sur Maine
M. PELE Jacques – Pruillé
M. BERTHELOT Paul – Vern d’Anjou
Mme CHEVILLARD Nathalie - Angrie
M. BOISNEAU Claude – Chazé sur Argos
M. BOUVET Emmanuel, Mme POIRIER Annick - Freigné

Etaient absents :

M. BRAUD Alain – Segré
MM. FOURRIER Alain, PARE Marcel – Thorigné d’Anjou
M. CLAUDE Gilles – Chazé sur Argos
M. COUDRAY Peter - Loiré

M. AUGEREAU Tony a donné pouvoir à Monsieur GAUDIN Joseph
Mme BELIER POTTIER M. Françoise a donné pouvoir à Monsieur REMOUE Michel

Secrétaire de Séance : M. CHEVILLARD Jean Alain

Approbation du compte rendu du comité syndical du 26 novembre 2008

Adopté à l’unanimité

Ajout d’un point à l’ordre du jour

Règlement de facture en Investissement

Une facture d’investissement doit être réglée avant le vote du budget et il est nécessaire de prendre une délibération.

Les travaux ont été effectués par la Société Gasnier Bâtiment, à la déchèterie du Lion d’Angers dans le local D.M.S. pour améliorer la rétention du local. La facture s’élève à 654,93 € TTC et sera réglée au compte 21738.

Vote à l’unanimité

Marché des assurances

Monsieur Bellier informe que le marché des assurances pour la période 2009/2011 a été attribué à la SMACL pour une cotisation annuelle de 1518,55 €. Les garanties sont : Dommages aux biens, dommages causés à autrui et protection juridique des élus et agents.

Présentations de la filière D3E (Déchets Electriques Electroniques En fin de vie)

Monsieur Fieux responsable régional responsable de l'Eco organisme d'Ecosystème présente la filière de recyclage des D3E.

Actuellement les appareils déposés en déchèterie ne sont pas recyclés. Ils sont mis dans les bennes de tout venant ou en ferraille.

Après la présentation, Monsieur Bourgeois demande quel serait l'incidence pour la mise en place d'une telle collecte pour le SISTO.

Monsieur Fieux indique que l'opération est plutôt positive au niveau financier compte tenu des éléments qu'il possède.

Monsieur Bellier informe après la présentation, qu'une décision sera prise lors du prochain comité syndical.

Etude d'optimisation et sondage d'opinion

Monsieur Bellier propose une étude pour améliorer le service de collecte au meilleur coût ainsi qu'une enquête auprès des usagers pour évaluer la perception du service actuel. Afin qu'il y ait une certaine cohérence entre les différentes structures, il est proposé de faire cette étude avec la Communauté de Communes de Pouancé Combrée et le Syctom du Loire Béconnais dans le cadre du SEDNO.

Monsieur Grimaud intervient en demandant que les collectivités soient associées à cette étude dans le cadre d'une création de lotissement. Le mode de collecte pour desservir ces nouveaux lotissements sont en réflexion. (Mise en place de containers enterrés...)

Chaque structure paierait l'étude en fonction des critères qu'elle demande afin de bénéficier des aides Eco Emballages. Un groupement de commande serait établi.

Vote à l'unanimité pour lancer cette étude au sein du SEDNO.

Actions de communication pour 2009

Monsieur Passelande présente les actions de communication pour 2009 ; cette année, c'est sur la collecte et le tri du papier que sera principalement axé l'effort de communication, notamment par la lettre de tri.

Monsieur Serex regrette qu'il n'y ait pas de présentation de budget pour décider des actions de communication.

Monsieur Bellier rappelle qu'il s'agit d'une présentation des actions.

Monsieur Passelande souligne que le budget de communication n'est pas supérieur à 2008 et qu'il a fallu faire un chiffrage pour 2009 pour l'intégrer dans le budget.

Règlement intérieur des déchèteries

Monsieur Bellier informe qu'il est nécessaire de modifier les articles 2 et 6 car ils sont difficilement applicables.

Pour l'article 2 : abandon de la notion de volume

Pour l'article 6 : autorisation du dépôt des professionnels le samedi.

Il est également proposé de modifier les horaires d'ouverture des déchèteries de Sainte Gemmes d'Andigné et du Lion d'Angers à compter du 1^{er} Mars 2009. Voir tableau ci-dessous :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00		9h00			9h00
	12h30		12h30			12h30
Après-midi	13h30		13h30	13h30	13h30	13h30
	17h45		17h45	17h45	17h45	17h45

Les déchèteries seront ouvertes 31 H 45 par semaine au lieu de 32 H précédemment. Les horaires seront identiques été comme hiver.

Vote à l'unanimité

Projet de l'Ebeaupinière

Monsieur Bellier présente le programme élaboré par le CAUE concernant l'aménagement du site de l'Ebeaupinière. La désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre se fera début mars 2009 après l'audition des candidats.

Orientations budgétaires 2009

L'effet T.G.A.P. (Taxe Généralisée des Activités Polluantes) représente une hausse de 32 000 € pour le traitement des ordures ménagères et 9 800 € pour le traitement du tout venant en déchèterie, soit une augmentation de 1,2 € par habitant.

Pour éviter le surcoût, il serait souhaitable de diminuer l'enfouissement de 525 T de déchets ménagers et tout venant.

Financement des déchèteries

Monsieur Bellier propose que les dépenses liées aux déchèteries soient intégrées dans la T.E.O.M. Actuellement les Communautés de Communes participent à hauteur de 74 % du coût. Il est proposé de lisser cette intégration sur 3 ans pour éviter une augmentation trop forte de la TEOM.

Monsieur Laurenceau ajoute qu'il est souhaitable de lisser cette dépense sur 3 ans dans la TEOM et cela permettra aux Communautés de Communes de réfléchir sur la réutilisation de cette économie vis-à-vis des usagers.

Monsieur Grimaud informe que la Communauté de Communes du Canton de Segré proposera de reverser cette économie dans la dotation de solidarité. Compte tenu de la situation actuelle les communes sont contraintes d'augmenter les impôts. Il est souhaitable de lisser cette augmentation sur 3 ans pour atténuer l'augmentation. Dans le futur le SISTO devra faire des investissements et les frais de fonctionnement augmenteront.

Monsieur Laurenceau souligne que la mise en place de la redevance génère une difficulté de trésorerie, en mettant de l'argent de côté cela permettra d'éviter de payer des intérêts.

Monsieur Grimaud indique que les excédents permettront d'atténuer les augmentations.

Monsieur Roncin attire l'attention sur la disparité des bases et cela se répercutera sur les foyers ayant de fortes bases fiscales.

Monsieur Bellier propose que l'intégration du coût des déchèteries se fasse sur 3 ans en intégrant dès 2009 14 % dans la TEOM.

Vote : 2 abstentions

Tarif des déchèteries – Année 2009

Monsieur Bellier présente les tarifs pour 2009 (voir diaporama joint)

Vote : Adopté à l'unanimité

Tarif Redevance Spéciale – Année 2009

Monsieur Bellier présente le mode de calcul de la redevance spéciale. Le principe de facturation est fait en fonction du volume collecté, sur la base d'une convention signée avec le professionnel.

Monsieur Brouquier demande si les volumes sont remis en cause ?

Monsieur Bellier informe que le personnel du SISTO effectue des contrôles pour évaluer les volumes mis à la collecte. Ensuite les conventions sont modifiées si le volume contractualisé n'est pas conforme.

Proposition du coût du litre collecté : 0,027 €

Vote à l'unanimité

Questions Diverses

2^{ème} Composteur

Monsieur Bellier propose que les usagers qui souhaitent acquérir un deuxième composteur le peuvent pour un coût identique au 1^{er} soit 20 €.

Vote unanimité.

PEDMA (Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés)

Monsieur Bellier informe que le PEDMA est géré par la DDAE (Direction Départementale de l'Agriculture et l'Équipement). Ce plan doit proposer une cohérence de gestion des déchets sur l'ensemble du département et il doit être clos à la fin de 2009. Des réunions sont organisées par la Sous-préfecture. La responsable du secteur est Madame Hamard, Présidente de la Communauté de Communes de Pouancé Combrée.

Etude filière de Déchets Verts

Monsieur Bellier informe qu'une étude sur la filière des déchets verts est en cours par la chambre d'agriculture.

Recensement de la population

Voir tableau.

Fin de la Réunion à 22 H 30

- :- :- :- :- :-